



Répression et sanction à Muret : Maintenir le cap !

- En rouge l'analyse très synthétique des représentants du personnel...

Compte rendu d'audience du préavis du samedi 1^{er} septembre.

Pour les sanctions, le DE reste sur ses positions, et rajoute que pour lui, l'agent aurait mérité 2 ans et non un.

Pour la répression et le stress il ne comprend pas vraiment ce qui lui est reproché et trouve cela exagéré, il n'est pas d'accord! **« Il n'y a qu'à voir le niveau d'absentéisme, burnout, accidents du travail que génère leur organisation. Et ce n'est pas fini pour l'absentéisme ».**

Pour l'équipe colis tout va bien, le RE, la Rprod et le DE certifient que l'équipe sera au complet. La proposition d'un second camion vers 11 h 00 a été émise pour la pick période de novembre (black Sunday => les soldes en anglais), mais aucune certitude sur sa mise en place. **« Donc c'est du vent ! »**

La FQ et les agents n'ont pas à se charger du problème de manque de place au chantier colis mais **le FQ doit s'impliquer sur la répartition de la charge de travail avec son équipe.**(Ils vont regretter Portet). **« C'est vrai, elle n'en fait pas assez avec une augmentation de 20% de colis et 15% de PPI... »**

Sur les conseils du DE, pour le paiement des heures sup, il faudra négocier avec un RE avant de partir en tournée, car un facteur doit être capable de connaître le temps qui lui sera nécessaire pour boucler sa tournée, (ça va faire la queue devant le bureau des RE). **« Et un intérimaire, on fait comment ? »**

Pour les agents absents ou partis en mobilité, il va falloir recruter!!! La Rprod et les RE rencontrent apparemment certaines difficultés. Pour la cabine, **« l'homme qui ne sait rien faire de ses dix doigts »**, sera remplacé à tour de rôle par les FQ, sachant qu'une FQ ne sera pas remplacée au niveau distribution, dixit (pas nécessaire).

Pour finir, nous avons évoqué la nécessité de créer 4 CDI sur Muret, afin de pérenniser la situation, on nous a répondu que ce n'est pas en faisant grève le samedi que l'on obtiendra satisfaction, sur les conseils ironiques de DE et ses compagnons de route, seulement la grève illimitée peut faire vaciller le DSCC, car ils n'ont pas le courage de lui tenir tête.

Nous avons insisté vivement que nous ne sommes pas responsables du préavis du samedi, que le personnel et seulement le personnel avait pris cette décision, alors à eux de voir pour la suite des événements. Sud n'est pas responsable de la situation explosive du bureau comme l'imagine la direction. **C'est leur réorganisation docteur Folamour, leur inertie, leur management, leurs décisions qui amène à cette situation !**

Grève à Muret: 5^{ème} samedi de grève et suppression de personnel.

Communiqué de presse prière d'insérer merci

Le personnel du centre courrier de Muret sera encore en grève ce samedi. Ce mouvement social touchera l'ensemble des activités postales ainsi que les communes desservies par Muret (Lherm, Saubens, Eaunes, Labastidette, Seysses, etc...). Une fois de plus la direction refuse de prendre en considération les demandes légitimes du personnel pour le comblement des positions de travail. Pire, la semaine dernière, elle a signifié à des CDD le non renouvellement de leurs contrats de travail et des agents partis sur d'autres sites ne seront pas remplacés. Les conséquences sont que les agents, après des années d'utilisation, sont mis à la porte et la Poste recherche en vain du personnel, via les agences d'intérim, pour combler ses départs...

Nous attirons l'attention des usagers en cette période de rentrée scolaire sur le fait que le courrier ne sera pas distribué intégralement ce qui peut occasionner des retards de dossier à fournir pour les étudiants, élèves et autres usagers dans leur démarches quotidiennes. Le personnel de Muret déplore le mutisme et la provocation faite par le directeur d'établissement pour entamer de réelles négociations afin de répondre à un service postal de qualité et à la hauteur de l'attente des usagers, professionnels, artisans et administrations.

Pour tout complément d'informations ou réclamations, le personnel invite les usagers à se manifester au centre de tri courrier de Muret au 19 rue Pierre II d'Aragon. Le personnel souhaite qu'ils puissent avoir des réponses aux retards et indemnisations que sont en droit d'attendre les usagers en pareille situation qui a commencé le 4 août 2018 et qui n'est pas sur le point de s'étendre mais de s'étendre sur d'autres sites.

Contacts

Secrétaire CHS/CT de Muret

Loïc Graule de Sudptt31

0667871078

Jean Luc Seilhé représentant local de la CGT

0651524454

Muret le 29 août 2018